

Vingt-huitième expertise d'étalons - 2019

19, 20 et 21 septembre 2019

Studbook Zangersheide V.Z.W. – Règlement

L'expertise d'étalons organisée par le Studbook Zangersheide V.Z.W., ayant pour objectif l'approbation à la monte pour la saison 2020, se tiendra les jeudi 19, vendredi 20 et samedi 21 septembre 2019 à ZANGERSHEIDE, Domein Zangersheide, B-3620 LANAKEN, Belgique. L'expertise est ouverte aux nouveaux candidats étalons et aux étalons âgés de cinq ans et plus déjà approuvés pour leur confirmation.

Conditions

L'expertise est ouverte à tous les étalons de 2,5 ans et plus (nés en 2017 et avant) enregistrés dans un stud-book reconnu de chevaux de sports (membre W.B.F.S.H.) et détenteurs d'un certificat d'origine sur quatre générations.

Engagements

Les engagements s'effectuent en retournant le formulaire d'inscription dûment complété au Studbook Zangersheide V.Z.W., Domein Zangersheide, B-3620 Lanaken, Belgique **avant le 31 août 2019.**

Les engagements doivent être accompagnés:

- d'une copie du certificat d'origine de l'étalon et si possible, de celui de sa mère;
- de toute information démontrant que l'étalon provient d'une lignée intéressante pour l'élevage de chevaux de saut d'obstacles, ainsi que toute information officielle concernant les conditions de l'approbation de cet étalon dans un autre stud-book;
- pour les nouveaux candidats étalons âgés de 5 ans et plus, de toute information sur leur carrière sportive ou en épreuves d'élevage, certifiée par la Fédération Nationale du pays où ces performances ont eu lieu;
- pour tous les nouveaux candidats étalons, un compte rendu vétérinaire clinique (il est obligatoire de faire compléter par votre vétérinaire le protocole d'examen clinique à télécharger sur www.zangersheide.com) et 14 radios parfaitement lisibles, à savoir :
 - radios de face et de profil des pieds antérieurs (os naviculaires);
 - radios de profil des boulets;
 - radios de face et de profil des jarrets;
 - radios de profil des grassets.

Attention: Ces clichés devront dater de moins d'un an.

Présélection

Après engagement, une présélection sera réalisée par notre commission vétérinaire sur base des X-Rays. A la suite de quoi, les candidats admissibles seront convoqués à l'expertise du 19 septembre 2019. Avant la présentation, le propriétaire devra remettre au secrétariat officiel le passeport original de son candidat étalon.

Vaccinations

Tous les étalons devront être à jour de leurs vaccinations: grippe, tétanos et rhinopneumonie. Le certificat de vaccination pourra être exigé.

Sélection

A. NOUVEAUX CANDIDATS ETALONS

Pour une première approbation, les conditions suivantes devront être remplies:

- étalons de 2 ans et 3 ans: présentation en main et en liberté sur une ligne d'obstacles (barre au sol, cavaletti et vertical à une foulée, qui sera ensuite transformé en oxer montant);
- étalons de 4 ans: présentation en main et en liberté sur une ligne d'obstacles ou sous la selle sur un parcours standard (au libre choix du propriétaire, qui devra le préciser sur le formulaire d'inscription);
- étalons de 5 à 12 ans: présentation en main et monté sur un parcours standard.
EXCEPTION: le comité de sélection peut décider de l'exemption de la présentation sur un parcours si le propriétaire fournit une attestation émanant de sa Fédération Nationale certifiant que son étalon a obtenu trois victoires ou a été classé cinq fois (de la 1ère à la 5ème place incluse) dans un concours international et/ou dans un concours national de niveau S (D-NL) ou A (FR).
- étalons de 13 ans et plus: présentation en main et évaluation des performances sportives propres et/ou de leur descendance.

Le comité de sélection établira cette évaluation sur la base des performances certifiées par une autorité officielle (Fédération Nationale ou stud-book).

Ces étalons seront exemptés de la présentation sur le parcours standard.

Les étalons retenus dans les catégories ci-dessus mentionnées (a, b, c, d) seront soumis à une visite vétérinaire obligatoire (clinique et radiologique) avant d'être approuvés définitivement à la monte. Cette inspection vétérinaire sera réalisée, dans le cadre de la première approbation, par la commission vétérinaire désignée par le Studbook Zangersheide. Les résultats prononcés par cette commission seront sans appel. Le typage ADN de chaque nouvel étalon approuvé sera déterminé. Les étalons seront toisés.

B. ETALONS DE 5 ANS DEJA APPROUVES Z

Les étalons qui ont été approuvés pour la première fois par le Studbook Zangersheide à l'âge de 2,5, 3,5 ou 4 ans devront **IMPERATIVEMENT** être présentés montés sur un parcours standard s'ils ont atteint (ou

presque) l'âge de 5 ans au cours de l'année 2019.

Ces étalons doivent également fournir toute information sur leur carrière sportive certifiée par la Fédération Nationale du pays où ces performances ont eu lieu.

Frais de participation

Les frais de participation pour les nouveaux candidats à l'expertise s'élèvent à 500 Euros à régler comme suit :

- 100 Euros à l'inscription accompagnée des X-Rays;
- 400 Euros quand l'étalon est convoqué à l'expertise (après examen des X-Rays).

Pour les étalons de 5 ans déjà approuvés, les frais s'élèvent à 250 Euros, à régler lors de l'inscription. Les frais de transport et de logement sont à la charge du propriétaire de l'étalon. Les étalons convoqués à l'expertise pourront séjourner à Zangersheide à condition de bien réserver un box au moyen du présent formulaire.

Des boxes sont disponibles au prix de 20 Euros par jour et payables dès l'arrivée. Les personnes présentant et accompagnant les étalons sur le terrain devront porter une tenue correcte (T-shirt bleu et blue-jean). Les étalons ainsi approuvés seront admis à la monte conformément à la réglementation du Studbook Zangersheide V.Z.W..

Les décisions du jury seront sans appel.

La présence et la participation à l'expertise s'effectuent aux risques des propriétaires.

En aucun cas, ni les organisateurs, ni les employés, ni le service vétérinaire ne pourront être tenus pour responsables en cas de dommages et/ou d'accident.

L'organisation se réserve le droit d'apporter des modifications au programme, d'interrompre et/ou d'annuler l'expertise, si elle l'estime nécessaire ou en cas de force majeure. Dans ce cas, l'organisation ne pourra être tenue pour responsable, y compris envers toute tierce personne.

En tout cas non prévu par le règlement, seules les décisions prises par le Studbook Zangersheide V.Z.W. auront force de réglementation. En signant le formulaire d'inscription, le propriétaire déclare avoir pris connaissance et accepter le règlement précité.